



La Poste - Regroupement des sites de formation à Delémont. Quel avenir pour les places d'apprentissage dans notre région ?

Depuis longtemps, La Poste engage de nombreux apprentis dans de nombreux secteurs. Elle forme par exemple en moyenne deux apprentis logisticiens CFC, option distribution, par année sur le site de Porrentruy et un sur le site de Moutier. Ce qui représente en permanence un groupe de six apprentis en formation.

Pourtant, pour des raisons économiques et organisationnelles, La Poste a récemment annoncé le regroupement des sites de formation à Delémont pour l'été 2019. Le danger est ainsi grand que cette mesure provoque une diminution des places d'apprentissage dans le secteur postal jurassien. Avec de telles décisions, ce sont aussi les places de formateurs qui sont en péril avec la conséquence, à terme, de remettre éventuellement en question les cours dispensés actuellement à la Division artisanale du CEJEF.

Même si La Poste parle de regroupement, à moyen terme, ces mesures s'apparentent plus à des suppressions de places d'apprentissage dans notre région, impactant directement le renouvellement de places de travail dans le domaine de la distribution, considérant qu'une partie du personnel de notre région va partir en retraite d'ici quelques années. Dans sa conférence de presse du 23 juin 2017, pour répondre aux élus fédéraux concernant les fermetures d'offices postaux, Madame Susanne Ruoff, directrice de la Poste mettaient en lien que l'entreprise investissait dans la formation en engageant de nombreux apprentis. A ce titre, notre région ne doit pas une nouvelle fois faire figure de parent pauvre ou être l'objet de nouvelles mesures de restructuration ou de suppression de postes.

A défaut de se répéter, cette première mesure de La Poste dans le domaine de la formation peut être perçue comme un premier pas pouvant rapidement devenir une course folle à la centralisation des apprentis au détriment de régions comme la nôtre.

Par conséquent, nous posons les questions suivantes au Gouvernement :

- **Le Gouvernement était-il au courant de ce regroupement prévu pour 2019 concernant les sites de formation RDC Delémont ?**
- **Le Gouvernement est-il intervenu auprès de la Poste afin que cette mesure de regroupement ne soit pas mise en œuvre ?**
- **Le Gouvernement a-t-il connaissance d'autres mesures affectant la formation et/ou le nombre des apprentis de la Poste dans notre région ? Cas échéant, comment a-t-il réagi ?**

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 22.11.2017

Pour le groupe socialiste
Raphaël Ciochi